

Image not found or type unknown



Travaux salle de bain

Par **Sabou974**, le **02/01/2025** à **09:14**

Bonjour,

Mon propriétaire a accepté de faire remplacer le sol de la salle de bain : du carrelage fissuré de toute part pour le remplacer par du parquet pvc.

Les ouvriers doivent vider le cumulus présent dans la salle de bain pour effectuer les travaux.

Le remplissage du cumulus c'est-à-dire la consommation d'eau (volume) est-elle à ma charge ou celle du propriétaire ? Sachant que je paie ma consommation au propriétaire.

Merci.

Par **Pierrepauljean**, le **02/01/2025** à **10:12**

bonor

Pourquoi faut il vider ce cumulus?

à part le changement de sol, est il prévu des travaux de plomberie?

Par **Karpov11**, le **02/01/2025** à **10:37**

Bonjour,

En 2021, le prix moyen du mètre cube d'eau (1000 litres) était de 4.34 € toutes taxes comprises.

Si vous avez un cumulus de 100 litres, le surcoût sera donc d'environ 0.434 €.

Cordialement

Par **Sabou974**, le **03/01/2025** à **14:41**

Le cumulus étant sur un trépied ils n'ont eu d'autre choix que de le bouger et donc le vider pour mettre le nouveau revêtement.

Merci Karpov11 pour votre réponse ; j'ai eu mon propriétaire depuis qui m'a expliqué sensiblement la même chose que vous.